

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **31 (1886)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

fectif de ses membres. Selon cet officier, chaque année voit diminuer leur nombre et il y aura lieu de prendre des mesures pour mettre fin à cet état de choses.

M. le major E. Favre estime qu'un moyen de recruter des sociétaires est d'intéresser les officiers des contrées ne possédant pas de grands centres aux travaux de la Société en organisant dans certaines localités des conférences auxquelles pourraient d'ailleurs assister les officiers, les sous-officiers et les soldats. Les membres de la section habitant ces contrées et payant les contributions annuelles ne peuvent, en effet, pas suffisamment profiter des avantages que la Société offre à leurs camarades groupés dans les villes ou près de celles-ci.

M. le lieut.-colonel Favey annonce que le comité veillera à ce qu'il puisse être fait droit à ce vœu.

M. le major Secretan appuie M. le major Favre et critique la facilité avec laquelle on vote souvent des dépenses qui ont pour résultat d'augmenter le taux de la contribution annuelle. Il exprime en outre le désir que le comité fasse à l'avance des démarches pour trouver des officiers qui veuillent bien se charger de donner les conférences demandées par M. Favre.

Le président annonce que le comité tiendra compte de ces observations. Quant au taux de la contribution de 3 fr. 50, il explique que celle-ci comprend également la contribution de 1 fr. à payer à la Société fédérale.

Après des explications échangées entre MM. les capitaines Rochat et Ruffieux sur l'état actuel des membres de la section, le président lève la séance en exprimant l'espoir que de nombreux officiers vaudois participeront à la fête fédérale.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le département militaire a nommé une nouvelle commission pour s'occuper de la question des perfectionnements à apporter à l'armement de l'infanterie, notamment par les systèmes du fusil dit Rubin et des chargeurs à magasin.

Cette commission a été composée de MM. les colonels Feiss, Künzli, Bleuler, Gressly, v. Mechel ; de MM. les lieut.-colonels Veillon et Thélin ; de MM. les conseillers aux Chambres fédérales von Matt, Blumer et Müheim, et de M. Amsler, armurier, à Schaffhouse.

On espère que cette commission, composée d'experts qualifiés, ne tardera pas à formuler des propositions et que le public militaire en sera nanti.

Le comité pour la souscription en faveur du fonds Winkelried a reçu jusqu'ici 182,000 fr. Nous voyons figurer dans la liste des dons des Suisses de Bucharest, Turin, Gebweiler, Bruxelles, Carlsruhe, Crefeld, Nancy, Rotterdam, Nice et du Havre.
